Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 57 (1912)

Heft: 11

Artikel: Quelques réflexions sur les manœuvres d'armée de 1912 en France

Autor: Balédyer, Emilien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-339445

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LES

Manœuvres d'armée de 1912 en France

Je ne compte pas faire ici une étude méthodique et suivie des opérations qui se sont déroulées du 11 au 17 septembre dans le quadrilatère Tours-Saumur-Parthenay-Poitiers, sous la direction du général Joffre, chef de notre état-major général et président de notre Conseil supérieur de la guerre. Je me propose de présenter simplement un certain nombre de remarques que m'ont suggérées leur conception et leur exécution.

Celles-ci se sont distinguées par des caractères inusités, et, à ce titre déjà, elles provoquent des observations intéressantes.

« Ceci est un livre de bonne foi, lecteur, » écrivait Michel Montaigne en tête de ses Essais. Les manœuvres de cette année n'ont été qu'un essai, mais un essai de bonne foi. La loyauté, la sincérité, la modestie qui y ont présidé sont dignes d'éloges. Au lieu que, trop souvent, le souci est de « travailler pour la galerie », de faire des « tableaux », de donner des « représentations », le généralissime s'est appliqué à écarter tout ce qui ressemblait à du « truquage ». Il a apporté, en cette circonstance, le même esprit dont il a fait preuve en provoquant la disgrâce de généraux du 6e corps coupables d'avoir préparé, d'avoir machiné un invraisemblable assaut à grand orchestre, d'avoir substitué un exercice de pure parade à un acte d'enseignement militaire et de démonstration professionnelle.

Conformément au principe qu'il voulait introduire dans nos mœurs, de conformer les manœuvres aux réalités de la guerre chaque fois qu'il n'y aurait pas impossibilité à ce qu'il en fût ainsi, il a posé comme règle que le plus grand secret serait observé. Il a refusé toute communication à la presse, recomman-

dant aux militaires de tous grades le silence le plus absolu, et ne faisant connaître les thèmes qu'au dernier moment.

Ces mesures, en soi, sont excellentes, et elles ont été accueillies favorablement.

Cependant, il convient de faire certaines réserves sur leur mise à exécution.

Les curieux n'ont pas manqué de trouver des indices qui les ont renseignés sur les intentions du général directeur. Il a été prouvé que, tout en se déclarant décidé à laisser aux deux partis une entière indépendance, il interviendrait au besoin pour orienter les opérations et pour les amener où il voudrait.

Par exemple, on savait que, tel jour, la traversée des voies ferrées pourrait avoir lieu, de telle heure à telle heure, dans telle région, sur tel tronçon de lignes. D'autre part, des croquis avaient été dressés et distribués quelque quinze jours avant les manœuvres, indiquant les zones interdites aux automobiles non munies de coupe-files.

A ce sujet, arrêtons-nous un instant.

La précaution prise s'est trouvée être inutile. Les automobilistes qui désiraient se promener sur le terrain défendu n'ont eu qu'à emmener avec eux un journaliste autorisé à suivre les manœuvres. Celui-ci exhibait son permis de circulation, et la voiture passait. Les factionnaires préposés au service de police — service qui n'a qu'un rapport lointain avec la guerre — retenaient exclusivement les braves badauds qui, s'ils étaient gênants, n'étaient pas dangereux. Quant aux personnes qui avaient intérêt à voir, et qu'on avait intérêt à ne pas laisser voir, elles allaient librement partout, grâce au petit subterfuge que j'ai indiqué.

J'ajoute, à ce propos, que le terrain était envahi par des réservistes et territoriaux en tenue, qui, liant leur mouchoir au bras gauche, comme si c'était un brassard d'arbitre, se promenaient tranquillement là où ils n'avaient rien à faire.

Les bonnes gens qui n'obtenaient pas de franchir le cordon des sentinelles ne se doutaient probablement guère de ces moyens employés pour tourner la consigne, et elles ne se fâchaient pas en voyant les privilégiés admis sur le théâtre des opérations dont on leur refusait l'accès, à elles.

Même bonne volonté, même résignation devant les retards de trains, devant la lenteur des télégrammes, devant l'invasion des bureaux de poste par les vaguemestres militaires qui prenaient toute la place et ne laissaient que malaisément les « civils » approcher. Et que dire des hôtels bondés de soldats, et dans lesquels les voyageurs n'arrivaient pas à se faire servir!

La nation se plie volontiers aux exigences de la préparation à la guerre — même quand ces exigences sont très contestables. La période des grandes manœuvres est celle où l'armée prend la première place, où chacun a le sentiment que l'intérêt militaire doit passer avant tout.

Il ne messied pas de signaler, en passant, ces heureuses dispositions du public. Elles prouvent combien peu l'antimilitarisme a pénétré son esprit. Car, s'il y avait fait du progrès, on entendrait des doléances qui, sans doute, pourraient se justifier dans une certaine mesure.

La moindre des épreuves imposées à la population n'était pas l'ignorance dans laquelle celle-ci était tenue. Tel village ne s'attendait pas à recevoir des troupes qui se trouvait être le centre d'un cantonnement très dense. Tel autre, où ne venait personne, avait fait des préparatifs en vue de la nourriture de beaucoup de monde. De ces mécomptes résultaient des mécontentements; mais ils s'effaçaient vite, chacun se disant que les nécessités de la défense du pays voulaient qu'il en fût ainsi.

D'ailleurs, je le répète, on n'était pas sans avoir des indices sur la façon dont les choses se passeraient. On n'ignorait pas les points à peu près précis où seraient construits les ponts de bateaux, l'endroit où serait conduit le président de la République pour voir quelque chose, les gares à proximité desquelles devait s'opérer la dislocation 1.

Les chefs de parti avaient été tenus dans l'ignorance de la date exacte à laquelle la division de réserve, réunie au camp du Ruchard, entrerait en action. Mais cette division avait été prévenue du jour où elle quitterait le camp. Et il est peu probable que les intéressés ne l'aient pas appris indirectement.

De tous ces indices, il était donc facile d'inférer que la latitude laissée en principe aux chefs de parti serait, en fait, limitée par l'ingérence de l'autorité supérieure et que celle-ci ne laisserait pas se développer, dans leur suite logique, les desseins

¹ N'annonce-t-on pas, dès aujourd'hui, que les manœuvres de septembre 4913 se dérouleront dans le Lot, point de jonction des 12°, 13°, 16° et 17° corps, et que le quartier-général s'établira à Cahors?

de ces chefs de parti, s'ils s'écartaient de la solution normale.

C'est fort regrettable. Car, à la guerre, c'est l'anormal qu'il faut souhaiter, parce que c'est lui qui réussit. Il y faut à la fois se conformer à certaines règles et pourtant, sur certains points, savoir s'écarter des règles.

D'ailleurs, la latitude laissée aux belligérants se trouvait déjà restreinte par l'intervention des arbitres, par la suspension des manœuvres pendant la nuit, par la connaissance des jours de repos.

En campagne, on ignore combien de jours consécutifs d'efforts on aura à donner. On risque alors de se ménager en prévision de l'avenir, et de laisser échapper l'occasion favorable qu'on a sous la main, en se réservant pour des éventualités qui ne se présenteront pas. Ou bien on dépense prématurément toute son énergie, et, quand arrive le moment propice, on se trouve à bout de forces.

Il n'en va pas ainsi lorsqu'on sait qu'on aura, en tout et pour tout, deux périodes de travail, après lesquelles on pourra se refaire.

Au surplus, la consommation des munitions n'est pas réglée avec moins de prévoyance. On est renseigné par avance sur le nombre de cartouches qu'on aura à brûler à chaque séance. Et rien ne ressemble moins que ces tarifications aux réalités de la guerre, où tout est imprévu. De l'épreuve à laquelle sont soumis le commandement et la troupe, on se trouve ainsi avoir éliminé un des éléments les plus importants sur lesquels elle devrait porter.

La suspension des manœuvres pendant la nuit résulte de l'interdiction de combattre dans l'obscurité sans une autorisation spéciale préalablement obtenue du général directeur. Tout mouvement pouvant provoquer un engagement, on est contraint de ne pas bouger pour n'être pas exposé à en venir aux mains

Il semblerait que ces arrêts prévus — celui de la nuit, qui se répète quotidiennement, — celui du repos, qui revient tous les trois jours, — dussent rendre les fatigues modérées. Eh bien, on observe justement le contraire. Jamais on n'est tenté d'atteindre l'extrême limite des forces humaines, jamais on ne court risque de la dépasser, comme dans le cas où on sait pouvoir compter sur des périodes de repos dont on pense pouvoir profiter pour

reprendre haleine. On n'a aucune raison de s'économiser, pour ainsi dire : on se dépense totalement.

Il se produit là un phénomène qui a été observé très justement et dont les causes ont été analysées avec beaucoup de finesse dans une brochure de 1911 (La permanence des hostilités aux manœuvres du 20^e corps, chez Chapelot), brochure consacrée à étudier la répercussion de cette permanence sur le repos, l'alimentation et la discipline du soldat.

Il semble, quand on l'a lue, que la cause soit entendue. Et, si forts que soient les arguments contraires, si autorisés que soient les défenseurs de la méthode actuellement suivie, j'estime que les inconvénients de cette continuité dans les opérations l'emportent sur ses avantages.

L'expérience de 1912 paraît concluante, et dans le même sens : la troupe éprouve le besoin de reprendre haleine, de part et d'autre, et les chefs la laissent souffler. Une entente tacite amène des accalmies. Si l'un des deux partis est tenté de rompre l'accord, les arbitres sont là qui sentent la nécessité d'arrêter des fatigues excessives. Ils prononcent des suspensions d'armes qu'aucune considération tactique ne justifie véritablement, mais que la conservation de la santé impose, même s'il n'y a personne qui soit officiellement préposé pour y veiller.

Nous voudrions que fussent créés des arbitres spéciaux qui pourraient même être des médecins, et qui observeraient les troupes non seulement pendant la manœuvre proprement dite, c'est-à-dire pendant le jour, mais aussi et surtout, puisque la manœuvre est ininterrompue, pendant la nuit. Ces arbitres ne se coucheraient pas avant la troupe. Ils sauraient si celle-ci a mangé, si elle a dormi, et ils en rendraient compte à la direction. De même que les arbitres arrêtent, d'autorité, le mouvement d'une troupe qui marche sans précaution ni vergogne sous le feu d'une artillerie supérieure, de même ils auraient qualité pour dire au commandement : « Telle troupe qui n'a ni dormi, ni mangé, ne peut fournir l'effort que vous venez de prescrire. Je l'arrête et lui donne une heure pour manger. »

Ce moyen, que préconise l'auteur anonyme de La permanence des hostilités, est manifestement très ingénieux. Mais le plus simple serait sans doute de renoncer à l'application d'un principe extrêmement séduisant, très rationnel, mais dont la réalisation se heurte à une foule d'obstacles.

En fait, on le met mal en pratique. Chefs et subordonnés sont hantés par l'idée d'en finir pour se reposer. On cherche le moment propice pour faire la soupe. Dès que les opérations amènent un régiment dans un village, tout le monde envahit les hôtels pour s'attabler, et on songe à la possibilité de s'y installer. Le canon tonne à une ou deux lieues, sans qu'on y fasse attention, sans qu'on perde un coup de fourchette.

Au surplus, la Direction prévoit des cantonnements pour les arbitres, ce qui exclut à la fois l'idée de la continuité de la manœuvre et de son indépendance. Si les « juges de camp » attachés à une unité partageaient son sort, ils ne sauraient jamais où ils auraient à aller coucher; ils ignoreraient même s'ils pourraient se coucher. On tient à leur éviter cette incertitude pénible. Chaque matin, on leur indique la localité où, le soir, ils trouveront une chambre, chambre dans laquelle les attendent leurs bagages, expédiés du gîte précédent pendant le cours de la journée.

En résumé, la discontinuité s'impose.

Le 12 septembre, le 10e corps (parti Ouest) se dirigeait de Thouars sur Moncontour lorsque l'une de ses divisions fut attaquée près d'Oiron par la brigade de chasseurs à pied qui, rattachée à la division de cavalerie Virvaire, avait fait un crochet de cinq lieues pour tomber sur ses derrières en passant par Pasde-Jeu.

L'arrivée inattendue de cette troupe sur le flanc gauche de la colonne soulevait des problèmes complexes, et il eût été très désirable qu'on en suivît la solution. Il s'en présentait plusieurs. A-t-on bien fait d'arrêter pour écraser avec toutes ses forces les chasseurs à pied exténués par un effort excessif? N'aurait-il pas mieux valu négliger cet adversaire rendu peu redoutable par sa fatigue et se contenter de lui opposer un faible effectif avec mission de tenir l'attaque en respect? Les déterminations du commandement, les ordres qu'il aurait donnés, les mesures d'exécution prises en conséquence, tout cela méritait d'être étudié. Malheureusement, il se faisait tard. Les troupes avaient besoin de repos, surtout celles qui venaient d'exécuter un mouvement enveloppant de grande amplitude. Une trêve d'une heure eut donc lieu, par entente tacite, et, dès lors, tout l'intérêt de la situation s'est évanoui. A quoi sert, alors, d'avoir posé le principe de la continuité? Ne sommes-nous pas en pleine invraisemblance? Une de plus, une de moins...

La bataille de l'avenir, dit-on, sera d'une durée interminable. Elle se prolongera peut-être pendant une semaine. Et, dès lors, on peut se demander pourquoi il serait mauvais d'en donner, aux manœuvres, une image réduite à un ou deux jours? Car, dans chaque période, le premier jour ne compte pas : c'est à peine si les avant-gardes arrivent au contact. Aux manœuvres de 1912, on a pu constater qu'il n'y a vraiment qu'un jour d'engagement véritable.

Ce jour-là, l'affaire est menée vigoureusement et sans arrèt. On tire, on marche; on recommence à tirer, on recommence à marcher. Et ces alternatives se continuent jusqu'au bout, C'est de la bataille à l'état aigu. Or, c'est à l'état chronique qu'on se battait en Mandchourie, c'est à l'état chronique qu'on se battra sans doute encore à l'avenir. On piétinera; on n'avancera pas. On restera aux prises, en ce sens que, après s'être accroché, on ne se décrochera pas: tout d'abord, parce qu'on ne pourra pas se décrocher; ensuite, parce qu'on ne le voudra pas. On sera victime de la loi du moindre effort.

Mais, si on ne fait pas l'effort nécessaire pour reculer, on ne fera pas davantage l'effort nécessaire pour avancer. De longues heures s'écouleront sans qu'on sorte de la stagnation, à moins que l'adversaire y mette de la complaisance, à moins qu'on le sente épuisé, démoralisé, — et qu'il le soit.

Il n'y a donc aucune analogie entre la vitesse avec laquelle se déroulent les manœuvres et celle avec laquelle se déroulera le combat à la guerre. Et si les fronts sont immobilisés pendant une semaine, si les réserves serrent sur la tête, si des corps cherchent à envelopper l'ennemi fixé par cette immobilité même, ces déplacements n'auront pas la précipitation de ceux qu'on exécute aujourd'hui, talonné qu'on est par la fuite rapide du temps.

Cette course au corps à corps résulte de l'exaltation de l'esprit d'offensive. On met tout en œuvre pour inculquer au soldat le désir d'en découdre et de fondre sur son adversaire. Il y aurait quelque inconvénient à le retenir après l'avoir poussé. Mais alors il faut en prendre son parti, et, pour obtenir un résultat d'ordre moral, on doit fermer les yeux sur la faute commise en tactique.

Les arbitres, au nom de la saine doctrine, arrêtent cet élan. Leur intervention risque de produire l'effet fâcheux que Dragomiroff attribuait à l'habitude de retenir les chevaux dans les charges avant que l'abordage se fût produit. En agissant ainsi, en effet, on en arrive à penser que les escadrons peuvent n'être pas lancés à fond. Or, c'est là la plus grande erreur qu'on soit exposé à commettre. Le choc doit être rendu aussi violent que possible : tout ce qui contribuera à l'amortir est néfaste.

L'arbitrage a donc rendu de regrettables services par la façon dont il a agi. Et il faut bien reconnaître qu'il se discréditerait en n'agissant pas, puisque, en s'abstenant, il semblerait sanctionner ce qu'il a pour mission d'empêcher. Abstention coupable ou intervention malfaisante : il semble difficile de sortir de ce dilemme. Il n'y a qu'un moyen de s'en tirer : un moyen analogue à celui qu'employa Alexandre pour le nœud gordien. Supprimons l'arbitrage, ou le remplacer par un simple enregistrement des faits, ayant pour objet de renseigner la direction des manœuvres sur la façon dont les choses se sont passées.

On a justement reproché aux arbitres une tendance à escamoter la difficulté et à interrompre l'action au moment le plus palpitant, alors que les spectateurs avaient le plus vif désir de la voir continuer, parce que des complications venaient de se produire et qu'on était curieux de voir comment on s'en sortirait.

Le 13 septembre, quand le général Marion a été « capturé », dans des circonstances trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y revenir, le problème de la transmission du commandement s'est posé inopinément. Rien n'avait été organisé en prévision de cet incident. Le général Marion avait négligé, sauf erreur, de désigner son successeur éventuel. Que se serait-il passé alors, si la sonnerie libératrice de l'assemblée n'avait retenti, permettant aux invités du ministre d'aller s'asseoir à sa table et sortant d'embarras l'armée de l'Est que la disparition de son chef mettait dans le désarroi le plus complet ?

Aux manœuvres, on est porté à ne pas envisager la possibilité d'événements de cette sorte, alors que, à la guerre, on ne peut faire autrement que d'en avoir la pensée toujours présente à l'esprit. En campagne, on sait qu'on risque d'être pris ou blessé ou tué. Et on règle ses dispositions en conséquence.

Nous allons retrouver un autre cas dans lequel il est difficile au commandement de s'abstraire de l'ambiance réelle que lui fait le temps de paix pour se placer, par un effort de l'imagination, dans l'ambiance que lui créeraient de véritables hostilités. Je fais allusion à l'ignorance où se trouvent les belligérants, aux manœuvres, des sentiments que les populations nourrissent à leur égard. Il est rare que, dans la réalité, les deux adversaires soient dans un pays dont ils parlent la langue et qui observe à l'égard de chacun d'eux une neutralité bienveillante. D'ordinaire, l'un trouve des intelligences et des complaisances auprès des habitants, tandis que l'autre doit prendre constamment des précautions contre leur malveillance et leur animosité.

Lorsque la situation générale est portée à la connaissance des chefs de parti, il devrait donc être spécifié que tel doit se considérer comme étant sous le coup de ce danger.

Les dispositions physiques et morales de la troupe devraient être également spécifiées. On n'est pas au début de la campagne. Des engagements ont eu lieu dont le succès ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur les esprits. Aux manœuvres, rien de tout cela n'apparaît, et, au surplus, de part et d'autre, les belligérants sont à portée de leurs garnisons et à pied d'œuvre.

Le général Joffre a simplement indiqué, dans son thème, la situation stratégique, sans donner ces précisions multiples qui, tout en n'étant pas d'ordre militaire, ont pourtant à entrer en ligne de compte dans les opérations militaires. Il n'a pas voulu donner des détails auxquels on aurait pu reprocher de faire de ce thème un véritable roman. Et pourtant un commandant d'armée sera toujours forcément au courant de tout ce qui se passe en dehors de l'heure présente, de tout ce qu'il y a en dehors des troupes en présence : sentiments de la nation, intérêts politiques, considérations internationales, mentalité des soldats, etc.

Quoi qu'il en soit, l'idée était excellente d'initier les belligérants à la situation générale en la leur faisant connaître publiquement quelques jours à l'avance, afin qu'ils pussent orienter leur pensée, ce pendant qu'on tenait secret jusqu'au dernier moment le thème particulier, c'est-à-dire les données de l'opération à exécuter.

C'est bien ainsi que les choses se passent dans la réalité. On sait en gros les intentions du commandement; on n'apprend qu'à la dernière minute, en général, les moyens par lesquels il se propose d'en arriver à ses fins.

Il en résulte que, le plus souvent, l'ordre de marcher arrivera à une armée alors qu'elle occupera des cantonnements qui se prêtent mal à l'organisation de sa marche. En s'établissant pour stationner, on avait la pensée qu'on serait appelé le lendemain à prendre telle direction : or, c'en est une toute différente qu'assignent les ordres qu'on reçoit.

Je ne suis donc pas de ceux qui blâment le général directeur d'avoir placé les corps, le 9 septembre, dans un éparpillement qui ne répondait en rien à ce qu'il comptait leur prescrire le lendemain.

Mais je répéterai, au sujet des prescriptions du 10 septembre, ce que j'ai dit l'an dernier, à savoir qu'il aurait fallu que les ordres donnés partissent non de Loudun, quartier général de la direction des manœuvres, mais bien des quartiers généraux fictifs des deux groupes d'armées auxquels étaient censés appartenir respectivement l'armée Galliéni et l'armée Marion (de Nantes et de Tours, par exemple).

D'abord, en effet, il était intéressant de savoir comment auraient été transmis les ordres venus de ces deux points.

Mais il y a un non moindre intérêt à étudier les relations des deux armées avec les chefs de qui elles dépendent. Les généraux Marion et Galliéni relevaient de généralissimes fictifs auxquels ils avaient des rapports à fournir, auxquels ils pouvaient avoir à s'adresser soit pour en obtenir des éclaircissements, soit pour leur présenter des observations, soit pour leur demander des renforts.

Aux manœuvres, on considère un peu les chefs de parti comme deux duellistes auxquels on a dit : « Allez, Messieurs! » en leur laissant la place libre. On oublie que, si grande soit l'indépendance dont on les laisse jouir, ils ne sont pourtant pas isolés: ils doivent combiner leur action avec celle d'autres troupes.

Je sais bien qu'ils adressent quotidiennement des rapports au directeur des manœuvres. Mais ces rapports ne ressemblent en rien à ceux qu'ils rédigeraient en cas de guerre et qu'ils enverraient au commandant du groupe d'armées dont ils font partie. Ce commandant, d'ailleurs, aurait son quartier général en arrière du front, tandis que Loudun, où se trouvaient installés les bureaux du général Joffre, était en avant des positions occupées par les deux armées en présence.

Les estafettes devaient donc s'aventurer en pays non occupé. Les courriers des deux adversaires se rencontraient à Loudun et y fraternisaient. Comme si ce n'était déjà pas assez d'avoir neutralisé les véhicules de l'aviation! Comme s'il n'était déjà pas assez invraisemblable que des camions de l'armée bleue se promenassent impunément, grâce à cette convention, dans les lignes de l'armée rouge!

Je n'en veux pas dire davantage sur les dernières manœuvres d'armée. Elles ont été fort intéressantes et ont marqué un progrès considérable. Elles eussent pu être plus intéressantes encore et marquer un progrès bien plus considérable, je crois, si on était entré plus résolument dans la voie où on ne s'est engagé qu'à pas timides.

J'ai laissé de côté, délibérément, tout ce qui a été expérimenté — service de santé, mitrailleuses à dos d'homme, aérostation et aviation, tenues variées, division de réserve, — pour ne m'occuper que de l'orientation générale donnée à ces exercices.

Le haut commandement y a été soumis à une épreuve sérieuse, dont il s'est tiré honorablement. Les états-majors ont beaucoup travaillé. Peut-être l'épreuve eût-elle été plus concluante si elle avait été plus répétée et si, chaque jour, un nouveau problème avait été posé.

Je me souviens des manœuvres de 1904 où le général Hagron fit partir certaine nuit la division Hardy de Perini pour aller occuper à quatre lieues de sa position des emplacements nouveaux; après quoi ordre fut donné à la division Debatisse, qui ne se doutait de rien et qui croyait avoir encore son adversaire sous la main, d'attaquer celui-ci. Je me rappelle la surprise éprouvée par le général Debatisse lorsqu'il reconnut qu'il avait perdu le contact. Soupçonnant quelque traquenard, il avança avec tant de circonspection qu'autant vaut dire qu'il n'avançait pas. Si, à ce moment, le général directeur avait prescrit un retour offensif à la division Hardy de Perini, si un engagement s'en était suivi, la journée aurait été bien remplie.

Je souhaiterais qu'on opérât le plus souvent de la sorte, sans chercher à prolonger la manœuvre et à relier celle de chaque jour à celle de la veille. Je souhaiterais aussi qu'on laissât l'engagement se produire et prendre l'extension nécessaire pour que la majeure partie des troupes y participât, fût-ce contraire à toute vraisemblance, les considérations morales l'emportant ici sur les considérations purement techniques. Satisfaction une fois don-

née à l'esprit offensif qu'on se propose d'encourager, on arrêterait les frais, et les troupes iraient prendre leurs cantonnements en vue d'une action ultérieure dans un sens déterminé, sauf à être surprises par l'ordre d'agir dans un sens tout différent.

En d'autres termes, on ferait se succéder des exercices qui pourraient n'avoir entre eux qu'un lien très lâche: ce serait une série d'opérations plus ou moins décousues, dont chacune exigerait des décisions nouvelles prises par le commandement et suivies, d'abord, par le travail qui incombe aux états-majors, puis par l'exécution, celle-ci étant poussée pendant un temps non déterminé et pouvant même durer plusieurs jours, la date des repos n'étant pas fixée à l'avance, pas même, si possible, la date de la clôture.

EMILIEN BALÉDYER, capitaine d'infanterie.